

« ABAQUE DE DÉTECTION DES OBSTACLES BAS »

L'arrêté relatif aux prescriptions techniques pour l'accessibilité de la voirie et des espaces publics (arrêté du 18 septembre 2012) est appliqué depuis 2013. Il fixe les nouvelles obligations de hauteur des éléments de la rue en fonction de leur emprise au sol.

En respect avec cette réglementation, les bornes PROCITY® sont conformes au nouvel abaque de détection des obstacles bas.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- > City : Ø 160 mm, hauteur hors sol 675 mm.
- > Agora :
 - Ø 270 mm, hauteur hors sol 585 mm.
 - Ø 160 mm, hauteur hors sol 720 mm.
- > Peuvent être rendus amovibles grâce au Serrubloc® 21.

RECOMMANDATIONS DE POSE

- > Pose par scellement direct ou par système Serubloc® 21

RÉFÉRENCES ET DIMENSIONS

	Hauteur hors sol (mm)	Référence
Borne City - Ø 160 mm	675	206448
Borne Agora - Ø 270 mm	585	206365
Borne Agora - Ø 160 mm	720	206449
Système Serubloc® 21		206559



Borne City

 CONFORMES
 AU NOUVEL
 ABAQUE

 HS 585 mm
 Ø 270 mm
 Agora

 HS 720 mm
 Ø 160 mm
 Agora

 HS 675 mm
 Ø 160 mm
 City

FINITION - PEINTURE

- > Peint sur zinc selon nos coloris

Nos couleurs standard


PRODUIT ASSOCIÉ

- > Réf. 206559 : système Serubloc® 21

